

information presse

Paris, le 25 février 2025

[Index de l'égalité professionnelle]

Malakoff Humanis porte son index à 98 sur 100 !

En 2024, Malakoff Humanis continue d'améliorer la note de son index de l'égalité professionnelle en atteignant **98 sur 100, une progression de 13 points depuis 2020**. Créé en 2018 par la loi Avenir Professionnel, [l'index de l'égalité professionnelle](#) Femmes-Hommes dit « Index Pénicaud » est obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Ce score de 98/100 traduit le haut niveau d'engagement de Malakoff Humanis en faveur de l'égalité professionnelle et l'implication quotidienne des collègues et managers pour une reconnaissance équitable des compétences et des contributions.

Cet engagement se matérialise également dans la politique RH du Groupe par [un accord ambitieux conclu en 2024](#) qui renforce la trajectoire de réduction des écarts de rémunération au sein du Groupe grâce à des enveloppes financières annuelles dédiées.

Détail du calcul par indicateurs

Indicateurs	Points attribués	Note maximale
Ecart de rémunération	38	40
Ecart de taux d'augmentations individuelles	20	20
Ecart de taux de promotions	15	15
Augmentations individuelles au retour de congé maternité	15	15
Nombre de femmes dans les plus hautes rémunérations	10	10
TOTAL	98	100

CONTACTS PRESSE :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Hugues Schmitt : +33 6 71 99 74 58

huguesschmitt@primatice.com

Victoria Rey : + 33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis (chiffres au 31/12/2023)

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,7 Mds€ de fonds propres, 414 000 entreprises clientes en Assurance et en Epargne et plus de 9 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 42,2 Mds€ d'allocations à 6,3 millions d'allocataires, et gère les cotisations de 601 000 entreprises et plus de 7 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2023, le Groupe a consacré 201 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

malakoffhumanis.com